

**Arrêté du 7 octobre 2020 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Digne**

NOR : JUSB2028899A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 28 février 2020, mis fin aux fonctions de Madame Véronique LAPLACE (ARMAOS), adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Digne.

Article 2

Il est, à compter du 6 janvier 2020, mis fin aux fonctions de Madame Nelly CHIRON (COLLOMP), adjointe administrative, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal judiciaire de Digne.

Article 3

Madame Sanae AMINE (TAOUIL), greffière, est nommée, à titre exceptionnel, pour la période du 5 octobre 2020 au 4 décembre 2020 inclus, régisseuse intérimaire au tribunal judiciaire de Digne.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 7 octobre 2020

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

